

Image not found or type unknown



Transformation d'un hangar en habitation

Par **daniel**, le **25/06/2012** à **08:23**

Bonjour,
je désire aménager en fond de parcelle un hangar en habitation, donc demander un permis de construire, le PLU exige un accès de 4 m. le passage est de 2.65 m. au moins large ; le permis peut-il être accordé ?

Par **amajuris**, le **25/06/2012** à **12:16**

bjr,
vous répondez vous même à la question.
s'il faut 4 m et que vous avez 2,65 m la réponse est évidente.
sinon à quoi servirait des réglementations d'urbanisme.
cdt